

FINDEV CANADA – RÉSUMÉ DE LA TRANSACTION¹

AGRI Commodities & Finance FZE FZ-LLC (« ACF »)

Le présent document fournit un résumé de la transaction de FinDev Canada, dont un sommaire des impacts attendus sur le développement, des résultats de l'évaluation des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), des risques potentiels repérés et des mesures d'atténuation connexes à mettre en œuvre.



Description de la transaction

Export Trading Group (« ETG »), la société mère d'AGRI Commodities & Finance FZE FZ-LLC (« ACF »), gère une chaîne d'approvisionnement agricole verticalement intégrée comprenant le sourçage, l'approvisionnement, la transformation, l'entreposage, le transport, la distribution et la commercialisation dans plus de 50 pays, centrés sur l'Afrique subsaharienne. La stratégie d'ETG consiste à établir des relations commerciales dans les secteurs essentiels des produits agricoles de base et à faciliter les exportations et les importations ainsi que le traitement à valeur ajoutée.

Détails de la transaction

CONTREPARTIE	AGRI Commodities & Finance FZE FZ-LLC (« ACF », l'« Emprunteur »)
DOMICILIATION DE LA CONSTITUTION EN SOCIÉTÉ	Dubaï
DOMICILIATION DES ACTIVITÉS	Afrique subsaharienne
SECTEUR	Agroentreprise
CATÉGORIE DE TRANSACTION SELON LES CRITÈRES DE PERFORMANCE DE LA SFI	Catégorie A
PRODUIT DE FINANCEMENT	Dettes
MONTANT DE LA TRANSACTION DE FINDEV CANADA	25 millions USD
DATE DE DIVULGATION DE LA TRANSACTION	19 janvier 2021
DATE DE LA SIGNATURE	1er mars 2021
DATE DE PUBLICATION DU RÉSUMÉ DE LA TRANSACTION	31 mai 2021
2X QUALIFICATION DE REMISE EN QUESTION	Non

¹ Ce document suit les principales exigences énoncées dans la Politique de divulgation provisoire, en vigueur depuis le 22 janvier 2018 : <https://www.findevcanada.ca/sites/default/files/2020-06/Disclosure%20Policy%20FR.pdf>.

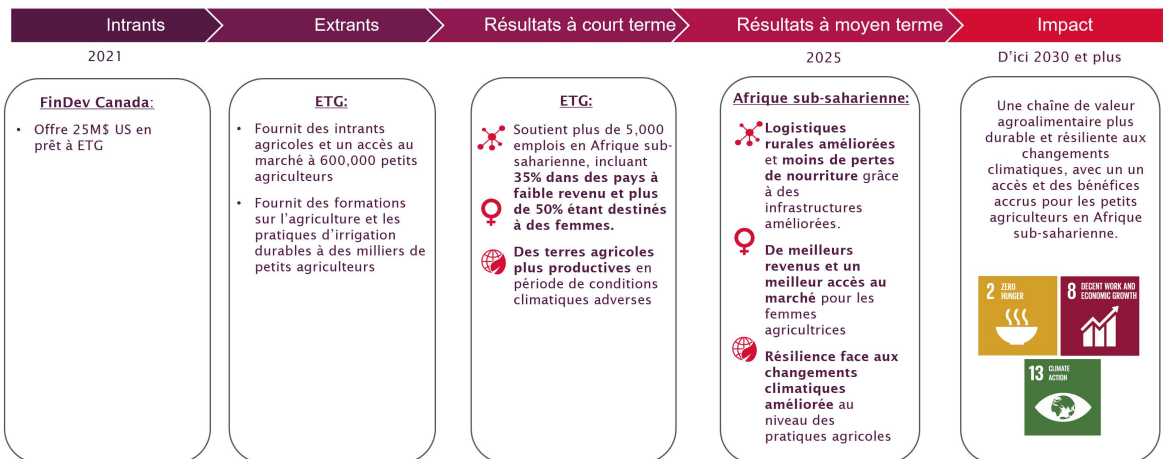
Résumé des incidences prévues sur le développement

La proposition de valeur de l'impact sur le développement de cette transaction est d'améliorer la production agricole et les possibilités de marché pour les petits exploitants agricoles en Afrique subsaharienne, y compris dans les pays les moins avancés (« PMA »), de créer et de maintenir des emplois locaux, tout en fournissant des services d'adaptation au climat aux petits exploitants agricoles. ETG s'attaque à plusieurs défis systémiques auxquels est confronté le secteur agricole en Afrique subsaharienne, notamment en ce qui concerne la réduction du gaspillage alimentaire, l'amélioration des infrastructures de la chaîne d'approvisionnement et l'accès aux intrants et aux services pour les petits exploitants agricoles.

Cette transaction s'inscrit dans le cadre de l'intervention de FinDev face à la COVID-19 visant à soutenir la liquidité des entreprises agroalimentaires en Afrique subsaharienne.

Barrières:

- Accès au marché limité pour les petits agriculteurs en Afrique subsaharienne en raison de sites inaccessibles et d'infrastructures rudimentaires
- Peu de valeur ajoutée avant que les produits ne soient exportés de l'Afrique SS
- Accès limité à des intrants de qualité pour les petits agriculteurs, spécialement les femmes
- Gaspillage de nourriture en raison de pertes suite à la récolte





DÉVELOPPEMENT DU MARCHÉ

- **Soutenir l'emploi décent dans les pays les moins avancés :** ETG compte plus de 5 000 employés dans toute l'Afrique subsaharienne, dont 60 % dans les PMA, notamment au Malawi, au Mozambique, en Tanzanie et en Zambie.
- **Construire l'infrastructure de la chaîne d'approvisionnement agricole :** ETG exploite plus de 100 usines de transformation et 450 entrepôts et est l'un des plus grands investisseurs dans la transformation et la logistique rurales dans le secteur agricole de l'Afrique subsaharienne, contribuant ainsi de manière significative à la réduction des pertes post-récolte. ETG utilise cette infrastructure de la chaîne d'approvisionnement pour se procurer plus de 80 % de ses produits agricoles au départ de l'exploitation, offrant ainsi des possibilités de marché et un revenu accru aux agriculteurs africains.
- **Fournir des intrants et un accès au marché aux petits exploitants agricoles :** ETG est l'un des plus grands importateurs et distributeurs d'engrais et de produits agrochimiques d'Afrique, et touche les petits exploitants des régions reculées qui, historiquement, n'avaient pas accès aux intrants agricoles. En outre, elle fournit des services à valeur ajoutée aux petits exploitants agricoles, tels que le financement des intrants, la formation à la gestion agricole, le conseil agricole et les solutions de transport.



RENFORCEMENT DU POUVOIR ÉCONOMIQUE DES FEMMES

- **Offrir des emplois de qualité aux femmes :** ETG met à disposition des garderies avec des enseignants dans certains de ses sites afin de retenir et de soutenir les femmes, qui représentent 59 % des 5 000 employés d'ETG en Afrique et pour qui le manque de solutions de garde d'enfants peut être un obstacle à l'emploi. ETG a également mis en place une politique de congés de maternité payés et fournit des services de santé sur site et une assurance maladie à tous ses employés.
- **Soutien aux petites exploitations agricoles féminines :** ETG soutient plus de 600 000 agriculteurs, dont environ 35 % sont des femmes. Grâce à son modèle d'entreprise basé sur l'approvisionnement à la ferme et le soutien aux agriculteurs, ETG comble les lacunes en matière d'égalité des sexes dans le secteur agricole en Afrique subsaharienne en offrant aux femmes propriétaires de petites entreprises agricoles un meilleur accès aux intrants, aux services et au marché pour leurs produits.
- **Créer des possibilités pour les femmes entrepreneurs :** ETG dispose de programmes d'entrepreneuriat pour les femmes, dans le cadre desquels elle leur propose des formations pour les aider à créer leurs propres petites entreprises et à les intégrer dans la chaîne de valeur d'ETG, lorsque cela est possible. Par exemple, 30 % des magasins de conteneurs d'engrais d'ETG en Tanzanie et au Mozambique sont gérés par des femmes.



ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET LEUR ATTÉNUATION

- **Fournir des services d'adaptation au climat :** ETG dispose d'une équipe d'agronomes en Afrique subsaharienne qui conseillent les agriculteurs sur les pratiques agricoles et d'irrigation intelligentes sur le plan climatique, améliorant ainsi l'utilisation des intrants agricoles et de l'eau pendant le cycle de culture. Ces services de conseil aident les agriculteurs à s'adapter aux impacts des changements climatiques, tels que des sécheresses plus fréquentes et plus longues, et une variabilité accrue des modèles de précipitations.

- **Réduire les émissions de gaz à effet de serre** : ETG mesure ses émissions de gaz à effet de serre de portée 1 et 2 dans tous ses sites et a mis en œuvre diverses initiatives pour réduire sa consommation d'énergie, notamment des mesures d'efficacité énergétique, l'amélioration de l'éclairage et de la ventilation dans les usines et le déploiement de programmes de sensibilisation des employés.

Sommaire de l'évaluation environnementale et sociale et des mesures d'atténuation des risques connexes

Cet examen a été effectué conformément à la politique environnementale et sociale de FinDev Canada. Nous considérons que la transaction est de catégorie A, ce qui est défini comme des activités commerciales présentant des risques et/ou des impacts environnementaux et sociaux potentiels négatifs importants qui sont divers, irréversibles et sans précédent. En tant que transaction de catégorie A, FinDev Canada est tenue de fournir une divulgation ex ante de 30 jours de la transaction, située sur la [page Transparence](#) de notre site Web.

Les risques environnementaux et sociaux attribués à cette transaction sont dus à la nature des activités d'ETG et à l'approvisionnement en matières premières à haut risque sur les marchés en développement de toute l'Afrique subsaharienne. Les risques de travail des enfants et de travail forcé sont particulièrement élevés dans la production de matières premières telles que le coton, le cacao, le café et le sucre. Les problèmes de santé et de sécurité au travail parmi les travailleurs de la chaîne d'approvisionnement, liés à l'accès à l'équipement de protection individuelle (EPI) et à la manipulation de matières dangereuses (p. ex., les pesticides), constituent également un risque. Les mauvaises pratiques agricoles peuvent également avoir des effets néfastes sur l'environnement, comme la déforestation, l'érosion et la perte de sol, ainsi que la perte de biodiversité.

Au cours de la vérification préalable, FinDev Canada a examiné les antécédents de l'entreprise, les réponses aux questions de vérification préalable, la documentation environnementale et sociale, et a eu des discussions avec des représentants du client et d'une autre institution financière de développement (IFD). Les documents environnementaux et sociaux examinés comprenaient le Système de gestion environnementale et sociale (SGES) d'ETG, les rapports annuels sur la durabilité et les politiques en matière de ressources humaines. FinDev Canada n'a pas effectué de visite sur place en raison de la pandémie de COVID19 en cours et des restrictions de voyage associées.

ETG a l'expérience de la collaboration avec d'autres IFD et a travaillé à la mise en place de systèmes environnementaux et sociaux conformes aux Critères de performance applicables de la SFI. L'entreprise s'efforce activement de traiter et de prévenir les risques environnementaux, sociaux ou liés aux droits de l'homme associés à ses activités et à sa chaîne d'approvisionnement. ETG travaille aux côtés d'autres IFD pour développer et renforcer ses systèmes de gestion afin de respecter les meilleures pratiques au sein de ses opérations et de ses chaînes d'approvisionnement.

Les Critères de performance suivants de la Société financière internationale (SFI) ont été appliqués dans l'évaluation de FinDev Canada, en plus des exigences du pays hôte :

- Critère de performance no 1 de la SFI : Évaluation et gestion des risques et des impacts environnementaux et sociaux
- Critère de performance no 2 de la SFI : Main-d'œuvre et conditions de travail
- Critère de performance no 3 de la SFI : Utilisation rationnelle des ressources et prévention de la pollution
- Critère de performance no 4 de la SFI : Santé, sûreté et sûreté des communautés
- Critère de performance no 5 de la SFI : Acquisition des terres et réinstallation involontaire
- Critère de performance no 6 de la SFI : Conservation de la biodiversité et gestion durable des ressources naturelles vivantes.